



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE GROSLAY

HOTEL DE VILLE DE GROSLAY

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE SARCELLES

CANTON DE DEUIL-LA-BARRE

N° 26-04-20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **jeudi 23 avril à 20h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur François JEFFROY, Maire**

Présents : 23

M. François JEFFROY - Mme Bouchra DERKAOUI - M. Pierre FARCY - Mme Ismène BERION - M. Sergio ALBARELLO - Mme Carmela DEGLIAME - M. Gildas FOUEDJEU - Mme Régine BULTEL - M. Philippe HERCYK - Mme Samia BELKHIR - M. Francis CHENIN - Mme Johanna NEDELEC - Mme Régine JOYEAU - Mme Emilie ELAIDI - M. Yann ALEXANDRE - Mme Myriam MARMECHE - M. Marcel REY - Mme Anna Rut SAULNIER - M. Patrick CANCOUËT - Mme Anne LESUR - Mme Jennifer NUNES - Mme Ghislaine CHAUVEAU - M. Daniel MEI

Absents : 6

Mme Anne-Laure SIGWALD - M. Jimmy FERNANDES - M. Hamza ZEMMOURI - M. Eric MORLOT - Mme Nathalie JOBARD - M. Marc CLOUET

Pouvoirs : 6

Mme Anne-Laure SIGWALD pouvoir à M. Patrick CANCOUËT
Mme Nathalie JOBARD pouvoir à Mme Johanna NEDELEC
M. Jimmy FERNANDES pouvoir à Mme Samia BELKHIR
M. Hamza ZEMMOURI pouvoir à M. Sergio ALBARELLO
M. Eric MORLOT pouvoir à M. Gildas FOUEDJEU
M. Marc CLOUET pouvoir à Mme Jennifer NUNES

Nombre de Conseillers en exercice	29
Nombre de Conseillers Présents	23
Nombre de Conseillers Votants	29
Date de convocation	16/04/2026
Date d'affichage	17/04/2026

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association du Football Club de Groslay – participation au tournoi organisé en Allemagne (Catégorie U 12).

VU le Code Générale de la Collectivité Territoriale,

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 10 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU le dossier de demande de subvention exceptionnelle déposé par l'association du Football Club de Groslay,

VU l'avis de la Commission des Finances du mardi 21 avril 2026,

Accusé de réception en préfecture
095-219502887-20260423-26-04-20-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

CONSIDERANT la volonté d'accompagner les associations en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions (sur le plan financier, logistique et technique),

Entendu l'exposé de Monsieur FARCY, Maire Adjoint délégué aux sports et à la culture

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, DECIDE :

Article 1 : D'APPROUVER l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association du Football Club de Groslay d'un montant de 2 922,00 € dans le cadre de l'organisation du tournoi en Allemagne du 14 au 17 mai 2026, avec la catégorie U12.

Article 2 : Les crédits correspondants sont prévus sur le chapitre 65 du budget principal 2026.

Article 3 : Monsieur le Maire est chargé de tous les actes découlant de la présente délibération.

Publiée - Notifiée le

Certifiée exécutoire par le Maire
le

François JEFFROY



Le Secrétaire de séance
Samia BELKHIR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa publication.